

## **PREAVIS MUNICIPAL No 929-13**

### **Au Conseil communal de et à Sainte-Croix**

#### **Crédit d'étude pour le réaménagement de la Rue du Jura et de ses infrastructures**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **Objet du préavis**

Le présent préavis a pour but de demander au Conseil communal un crédit d'investissement de Chf 164'800.--, destiné à effectuer l'étude du réaménagement de la rue du Jura. En effet, cette dernière constitue en elle-même l'axe principal du projet, les travaux s'étendront à l'ensemble du quartier afin de prendre en considération la problématique de la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées, qui constitue le fil conducteur du projet et définit le périmètre d'intervention.

#### **Descriptif de l'étude**

##### **Eaux usées /Eaux claires**

Au vu des nombreuses inconnues des réseaux d'eaux usées révélées par le plan général d'évacuation des eaux (ci-après : PGEE), l'analyse consistera tout d'abord à établir une expertise des conduites existantes afin de récolter le maximum d'informations nécessaires à constituer le nouveau plan des canalisations.

Pour permettre une analyse complète, un curage et une inspection par caméra de tous les collecteurs existants seront réalisés.

##### **Eau potable et gaz naturel**

Les données existantes sont dans l'ensemble connues. En fonction des conclusions et des nouveaux tracés définis pour les eaux usées, l'étude consistera à développer au maximum les synergies pour la réalisation des nouvelles conduites eau et gaz et de définir des tracés communs à tous les services.

Parallèlement, l'avant-projet pour l'eau potable sera soumis aux Services cantonaux concernés (ECA et SCAV) en vue de son approbation définitive et de sa demande de subventionnement.

##### **Aménagement superstructure**

En fonction de l'espace public disponible, plusieurs variantes d'aménagements routiers et autres équipements urbanistiques seront développées, afin de porter le choix définitif qui sera ensuite soumis à votre Conseil par voie de préavis.

Là également, la réflexion se portera non seulement sur l'axe de la rue du Jura, mais elle devra également tenir compte des environs immédiats et des développements futurs (quartier des Anémones par exemple).



## Eclairage public

Il est prévu de rénover complètement les équipements existants en réalisant un réseau d'alimentation souterrain et des luminaires à faible consommation de type *light emitting diode* (LED).

## Déroulement de l'étude

Celle-ci comportera trois étapes successives :

- Etape 1 : Investigations préliminaires (inspections caméras et complément du système d'information du territoire (ci-après : SIT))
- Etape 2 : Etude et comparaisons des variantes (avant-projet)
- Etape 3 : Etude de la variante retenue, projet de l'ouvrage selon normes de la société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), (plans et profils en long de l'ensemble des aménagements sur le domaine public, schémas de raccordements des bâtiments privés)

Une fois le projet mis sur plan, l'étude comportera également un estimatif du coût des travaux par variante et par chapitre, ainsi que tous les éléments permettant de rédiger les appels d'offres.

## Coûts prévisibles

Etape 1 : Investigations préliminaires études	Chf	6'900.00
Etape 1a : Inspection caméras et curage des collecteurs		30'000.00
Etape 2 : Etude des variantes envisageables		47'600.00
Etape 3 : Etude du projet de la variante retenue	Chf	<u>80'300.00</u>
<b>Total HT</b>	<b>Chf</b>	<b>164'800.00</b>

## Choix des prestataires

Après l'étude du PGEE et la réalisation du SIT communal par le bureau Hydro Concept Sàrl, le choix s'est naturellement porté sur le même prestataire en fonction des connaissances acquises. L'étape 1a « Inspections caméras et curage des collecteurs » sera réalisée par une entreprise spécialisée, à sélectionner en accord entre la Commune et le bureau d'études au démarrage du projet.

## CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **d é c i d e :**

- **d'autoriser** la Municipalité à procéder à l'étude pour le réaménagement de la Rue du Jura et de ses infrastructures;
- **d'accorder** un crédit de **Chf 164'800.00**. Le compte N° 9141.929 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 5 ans par le compte 465.3311, la première fois au budget 2014.
- L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 37'100.-- la première année en tenant compte des intérêts (2,5%) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 5 années, le coût représente Chf 35'500.-- avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

F. THEVENAZ

M. STAFFONI

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 mai 2013

**Délégués municipaux : MM. Luc Martin et Philippe Duvoisin, Municipaux**